

Le Président,

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

28 AOUT 2023
CA 230276
ARRIVEE GREFFE

Monsieur Emmanuel ROUX
Président de la Chambre Régionale des Comptes
de Bourgogne Franche Comté
28-30, rue Pasteur
CS 71199
21011 DIJON CEDEX

Auxerre, le 18 août 2023

Objet : Votre courrier référencé 23 ROD1 YON 63 – audit flash – impact de la hausse des dépenses d'énergie sur les collectivités locales.

Monsieur le Président,

Par courrier cité en objet, vous m'informez que la chambre a arrêté ses observations définitives relatives à l'audit flash réalisé sur les conséquences de la hausse des dépenses énergétiques sur la gestion des collectivités territoriales, auquel le Département de l'Yonne a répondu et je vous en remercie.

J'accuse réception du rapport d'observations définitives et tiens à vous faire part de ma pleine satisfaction.

La collectivité que je préside se félicite de ce rapport qui reflète de manière très concrète les constats observés par mes services.

Je vous remercie d'avoir pris en compte les quelques éléments de détail que je vous ai communiqués suite au rapport provisoire, afin de le compléter.

Je vous remercie également pour les conditions dans lesquelles s'est déroulé cet audit et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patrick GENDRAUD

